

## Demande de renouvellement rqth

Par Lili123, le 03/04/2019 à 13:28

Bonjour

je suis aide soignante en maison de retraite depuis 15 ans , j ai 50 ans .

je suis reconnue en maladie professionnelle ( canal carpien bilatéral et tendinite de l'épaule gauche ) ainsi que le syndrome du défilé thoraco brachial . j ai également rhizartrose aux mains suite à un examen fait récemment . je souffre énormément et je ne dors pas la nuit tres gêner ainsi que des douleurs , irritabilité .

je suis reconnu rqth depuis 2016 Et je viens de déposer le dossier pour un renouvellement rqth à la MDPH.

le medecin du travail doit remplir ca partie pour compléter le dossier Et l'envoyer à la MDPH pour qu'il passe en commission pour le traiter.

Ma question est que le medecin du travail Si il refuse de le remplir ( dossier incomplet donc il ne sera pas traité par la MDPH)

A t il le droit de refuser ?

Et deuxième questions quel est mon recours ?

j attends de vous relire Et vous remercie d'avance .